



Le mot du dg

Stratégie de l'entrepreneuriat

Les autorités du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont effectué cette année une tournée de consultation à travers le Québec afin de développer une stratégie de l'entrepreneuriat et, à terme, une politique à cet effet.

Compte tenu que l'entrepreneuriat, tant par ses investissements que par ses emplois, est à la base de la création de richesse pour le Québec, certains constats en la matière sont inquiétants :

- il se crée moins de nouvelles entreprises qu'auparavant par rapport au nombre total d'entreprises au Québec contrairement à une augmentation de ce pourcentage en Ontario (Québec : 1991 = 14,6 %, 2006 = 11,2 % vs Ontario : 1991 = 13,9 %, 2006 = 15,1 %);
- l'intention de créer ou de reprendre une entreprise chez les Québécois est deux fois moindre que chez les Canadiens (7,4 % vs 13,5 %);
- le taux entrepreneurial a diminué au Québec au cours des 20 dernières années;
- moins des deux tiers des entreprises sont encore en activité deux ans après leur création et seulement le tiers atteignent la cinquième année;
- 30 % des propriétaires d'entreprises au Québec se retireront d'ici 2018, soit près de deux fois plus que le taux d'entrée de nouveaux entrepreneurs.

Malgré ces constats presque alarmistes, il faut tous se retrousser les manches et entreprendre diverses actions :

- **valoriser le métier d'entrepreneur** : depuis plusieurs années, le CLD fait connaître ses entreprises et leurs dirigeants grâce aux profils qu'il publie dans son bulletin électronique, par la reconnaissance Grand Développeur économique des Pays-d'en-Haut qu'il remet annuellement et par d'innombrables portraits vidéo maintenant disponibles sur le Web. Le métier d'entrepreneur devrait faire partie d'un choix de carrière au même titre que les métiers traditionnels et les professions libérales;

- **simplifier le processus de démarrage** : je l'exprime souvent aux entrepreneurs; l'existence du CLD serait remise en question si le fait de démarrer une entreprise était simple. Il est malheureusement complexe au Québec de lancer sa propre entreprise étant donné la multitude de programmes, d'organismes et de documents administratifs à compléter. Bien sûr, il est avantageux pour un entrepreneur de se questionner avant plutôt qu'après, mais tout ce processus peut être simplifié.
- **démystifier le financement** : lancer une entreprise est un risque et l'entrepreneur doit démontrer qu'il assume ce risque à la hauteur des autres partenaires financiers. Cela exige d'y investir du temps, mais aussi de l'argent. Si l'entrepreneur n'a pas d'argent, il doit convaincre des tiers pour du capital-actions. Malgré cette prémisse, les sources de financement aux entreprises sont parfois bardées de critères compliqués et même nébuleux.
- **démarrer ou continuer les activités d'une entreprise** : compte tenu d'un historique de revenus, d'une clientèle établie et de nombreux autres avantages, reprendre une entreprise existante peu faire épargner bien du temps et même de l'argent. En plus, l'entrepreneur en processus de relève se fera un plaisir d'accompagner le nouveau propriétaire par un coaching individualisé.

Plusieurs autres actions peuvent être mises en place. Il faut cependant réaliser que si les entrepreneurs du Québec ne prennent pas leur place, d'autres — et souvent venant de l'étranger — répondront aux besoins commerciaux des personnes et des entreprises et la richesse qu'ils créeront sera distribuée ailleurs qu'au Québec.

Stéphane Lalande, MBA
Directeur général

Source : *Vers une stratégie de l'entrepreneuriat*, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, 2011



Notre mission est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action, favoriser le développement de l'économie et créer des emplois sur notre territoire dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement et la communauté locale.

1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3

Téléphone : 450 229-6637 Courriel : info@cldpdh.org • Site Internet : www.lespaysdenhaut.com

NORME CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La norme Conciliation travail-famille (BNQ 9700-820) est un document de référence qui spécifie les exigences en matière de bonnes pratiques de conciliation travail-famille. Elle s'applique à toute organisation, publique, privée ou autre, peu importe sa taille, les produits ou les services qu'elle fournit. Elle est assortie d'un programme de certification offert par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Cette norme a été développée à l'initiative du ministère de la Famille et des Aînés et vise à encourager les milieux de travail à instaurer des pratiques de conciliation travail-famille. Elle a été élaborée sous la coordination du BNQ, par un comité de représentants d'employeurs, d'employés et de l'intérêt général.

La certification permet notamment à l'organisation :

- de mettre en place un projet mobilisateur en démontrant son engagement envers la conciliation travail-famille;
- de fournir l'assurance que la direction est déterminée à mettre en œuvre des bonnes pratiques organisationnelles favorables à la conciliation travail-famille et à faire en sorte qu'elles soient durables;
- d'attirer et de conserver une main-d'œuvre qualifiée en étant compétitive dans la « course aux talents »;
- de profiter de l'usage de la marque de certification du BNQ pour ses fins promotionnelles.

Le gouvernement du Québec reconnaît publiquement les efforts des entreprises qui offrent à leur personnel des mesures de conciliation travail-famille. Ce geste s'inscrit dans le cadre du *Plan d'action 2007-2010* de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. C'est dans ce but que le ministère de la Famille et des Aînés a créé le Prix Reconnaissance « Conciliation travail-famille ». Ce prix rend hommage à une entreprise qui réalise des actions concrètes pour faciliter la conciliation travail-famille de ses employés.

POUR PLUS D'INFORMATIONS Conciliation travail-famille

TOURNOI DE GOLF ANNUEL de Laurentides Économique Jeudi 8 septembre

Ayant comme mandat d'épauler la cause du développement économique régional, le tournoi de golf bénéfice de Laurentides Économique, partenaire du CLD, se tient depuis plus de 23 ans maintenant. Les sommes recueillies servent de levier financier afin de faire profiter le développement économique régional des différents programmes de financement gouvernementaux.

Quelques liens utiles

HÉBERGEMENT WEB GRATUIT

Si vous n'avez pas encore mis votre entreprise en ligne, c'est certainement pour de bonnes raisons. Peut-être pensiez-vous que c'était trop cher ou que ça prenait trop de temps. Peut-être étiez-vous dépassé par la technologie ne sachant pas par où commencer. Ou, peut-être n'avez-vous jamais pensé que c'était pour vous ?

Entreprises Canadiennes Soyez En Ligne est un programme de Google qui offre aux entreprises un moyen rapide, gratuit et facile de se mettre en ligne.

www.ecsel.ca

RAPPORT ANNUEL DU CLD DES PAYS-D'EN-HAUT

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle le 19 avril dernier, le CLD présentait son rapport annuel pour l'année 2010.

Rapport annuel 2010

LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

La Loi sur les sociétés par actions (LSA) est entrée en vigueur le 14 février 2011. Cette nouvelle loi modernise le cadre législatif en vigueur au Québec en matière de droit des entreprises en remplaçant les parties I et IA de l'ancienne Loi sur les compagnies.

Loi

GOLF ET SOUPER

Club de golf de Lachute

Chaque billet comprend le petit-déjeuner, la voiturette, le golf, le cocktail et le souper quatre services. Formule Vegas à 4 joueurs.

**Inscription et petit-déjeuner
à partir de 9 h 30, départ à 11 h.**
Golf et souper : 185 \$
Souper seulement : 65 \$

Plan de commandite
250 \$: Commanditaire
750 \$: Commanditaire principal
1500 \$: Partenaire
3000 \$: Partenaire prestige

Pour vous inscrire ou avoir plus d'informations sur le plan de visibilité des commandites, communiquez avec

Suzanne Perras à info@cldpdh.org ou au 450 229-6637, poste 113



Portraits d'entreprises

Édition juin 2011

Les Pays-d'en-Haut

Le bulletin économique de votre CLD

inc.

relève - entrepreneuriat - démarrage d'entreprise - fonds d'investissements - mentorat - plan d'affaires - création d'emplois - redressement

LE BISTROGOLF

Divertissement

Propriétaires : Jackie et Frédéric Chamand

Activité : Golf et restauration

Nombre d'employés : 4

Coordonnées : 141, rue Principale, Saint-Sauveur

Téléphone : 450 744-1412

www.bistrogolf.ca

Jackie et Frédéric Chamand, originaires de l'Île de la Réunion, ont eu l'idée innovatrice de créer Le bistrogolf, un centre de golf virtuel doté d'un resto-bar dans un lieu de rencontre conviviale ouvert à tous et qui invite à la détente par son décor et sa cuisine exotique.

On y trouve, entre autres, cinq simulateurs de golf virtuel, quinze parcours, parmi les plus beaux au monde, des cours de golf donnés par des professionnels certifiés et des activités organisées. Au resto-bar, on peut y déguster amuse-bouches, tapas maison et plats mijotés, inspirés de diverses cultures qui font la richesse de l'Île de la Réunion.

Le bistrogolf s'est particulièrement distingué lors du 13^e concours québécois en entrepreneuriat, volet régional dans la catégorie Services aux individus.



PALMEX INTERNATIONAL INC.

Manufacturier

Propriétaires : Richard Maillé et David Reveret

Activité : Reproduction synthétique de feuilles de palmiers

Nombre d'employés : 12 à temps plein, 6 à temps partiel

Coordonnées : 2518, chemin des Entreprises, Saint-Sauveur

Téléphone : 450 226-3627

www.palmexcanada.ca

Cette entreprise, fondée en 2003, a pour mission d'offrir une solution durable et économique aux entreprises et individus désirant ajouter de l'exotisme à leur propriété.

C'est à Tahiti, en 1998, que l'idée se développa de reproduire synthétiquement les feuilles de palmier. Sachant que les feuilles naturelles étaient surexploitées à l'échelle mondiale et qu'elles se détérioraient en moins de cinq ans, l'inventeur commença à imaginer une façon durable de reproduire la beauté des feuilles de palmier.

Les premières ventes se concrétisent en Polynésie française et graduellement l'entreprise se fait connaître pour la qualité et la durabilité de ses produits. Depuis, elle connaît une croissance rapide de son chiffre d'affaires de 40 % par année et ses produits se retrouvent dans une quarantaine de pays.

Palmex International inc. est aujourd'hui un leader mondial dans la production et la distribution de feuilles de palmiers synthétiques destinées à l'installation et à la rénovation de toitures exotiques traditionnelles.



LE PETIT GYM DE PIEDMONT

Entraînement physique

Propriétaires : Mélanie Lord, Geneviève Lord et Nancy Marceau

Activité : Gym pour enfants

Nombre d'employés : 3

Coordonnées : 895, boul. des Laurentides, Piedmont

Téléphone : 450 553-1000

www.lepetitgym.ca

Le Petit Gym de Piedmont, situé au complexe l'Interclub, accueille depuis quelques semaines ses premiers clients. Le concept unique de l'entreprise permet le développement des aptitudes physiques des enfants âgés entre quatre mois et douze ans en offrant des activités de conditionnement physique, de gymnastique récréative et de développement des habiletés motrices.

Le Petit Gym de Piedmont offre aussi aux parents la possibilité d'organiser des fêtes d'enfants et d'avoir accès à des soirées Survie des Parents. Pour l'été, il est aussi possible d'inscrire son enfant à des camps de jour. Les trois propriétaires, Mélanie et Geneviève Lord ainsi que Nancy Marceau sont prêtes à transmettre leur passion pour l'activité physique aux plus jeunes.

L'entreprise s'est mérité le prix coup de cœur lors du 13^e concours québécois en entrepreneuriat, volet local en création d'entreprise.



S4 SUSPENSION

Atelier

Propriétaire : Guillaume Caron

Activité : Entretien et réparation de vélos de montagnes

Nombre d'employé : 1

Coordonnées : 107, chemin des Skieurs, Saint-Sauveur

Téléphone : 514 512-8356

www.s4suspension.com

Le démarrage de S4 Suspension s'est fait graduellement. Au départ, Guillaume Caron, ex-coureur de DH (Down Hill) au Québec, offrait ses services de réparation de suspension de vélo à ses amis et à ses proches. La demande étant en croissance, Guillaume a immatriculé son entreprise en 2008 et depuis 2010, il s'y consacre entièrement, alliant ainsi sa passion pour le vélo de montagne et son intérêt pour la mécanique.

La mission de S4 Suspension est d'offrir un service inégalé d'entretien et de réparation de toutes les marques courantes de fourches et de suspensions de vélos de montagne. Plus précisément, le service d'entretien constitue à remplacer l'huile qui se trouve à l'intérieur des suspensions et d'effectuer un nettoyage des différentes pièces à l'aide d'un produit spécifique. Lors de ces services, les conditions des pièces sont scrutées à la loupe afin de détecter toute usure et la nécessité de remplacement afin de prévenir un bris.

De plus, S4 Suspension utilise les meilleurs lubrifiants disponibles et tient un inventaire de pièces de remplacement et offre une disponibilité 24/7 pour les urgences. Pour toutes ces raisons, l'entreprise est reconnue pour son service hors pair.

